

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Ville de Winnipeg adopte une résolution demandant six mois de consultation publique pour déterminer l'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin

Saint-Boniface, le 28 juin 2023 – La Ville de Winnipeg a adopté à l'unanimité hier matin une résolution demandant six mois de consultation entre la Ville et la communauté pour déterminer l'avenir du 219, boulevard Provencher et du 212, rue Dumoulin.

À l'origine, seule la propriété du 219, boulevard Provencher devait faire l'objet d'une consultation publique de six mois, tandis que la propriété du 212, rue Dumoulin devait être mise en vente immédiatement par le biais d'un nouvel appel d'offres.

Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface (ACCSB) et Héritage Saint-Boniface ont présenté au Comité d'orientation permanent des biens et de l'aménagement une proposition visant à modifier la recommandation afin d'inclure l'ancienne caserne de pompiers au 212, rue Dumoulin dans les consultations publiques. Hier, la Ville de Winnipeg a voté en faveur de l'adoption de la résolution.

« Nous sommes heureux que la Ville de Winnipeg reconnaisse l'importance de consulter la communauté de Saint-Boniface et qu'elle soit disposée à travailler avec nous pour trouver une solution équitable pour notre hôtel de ville et notre ancienne caserne de pompiers, » indique Robert Loiseau, président des Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface.

« L'adoption par la Ville de Winnipeg d'une résolution visant à inclure la caserne de pompiers démontre sa volonté d'être plus ouverte à la collaboration avec les communautés francophones et de Saint-Boniface, » indique Daniel Boucher, directeur général de la Société de la francophonie manitobaine (SFM). « C'est ce pour quoi nous nous battons avec nos partenaires et la communauté depuis la mise en vente du carré civique de Saint-Boniface en 2019, et nous sommes heureux d'avoir progressé sur ce front et que les choses se passent différemment cette fois-ci. »

Les ACCSB, la SFM et Héritage Saint-Boniface encouragent fortement la communauté francophone du Manitoba à participer pleinement aux consultations publiques dès qu'elles débiteront afin de s'assurer que celle-ci est bien représentée dans l'avenir de ces bâtiments historiques.

La Société de la francophonie manitobaine (SFM), organisme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci.

Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface (ACCSB) est un organisme communautaire qui veille à ce que le carré civique de Saint-Boniface demeure un centre d'activité pour la francophonie manitobaine et le grand public, ainsi qu'un bien patrimonial collectif pour les générations à venir.

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

Marianne Champagne Gestionnaire des communications Société de la francophonie manitobaine Téléphone : (204) 233-4915 mchampagne@sfm.mb.ca	Robert Loiselle Président Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface Téléphone : (204) 510-3880 roloiselle@gmail.com	Walter Kleinschmit Secrétaire Les Ami.e.s du carré civique de Saint-Boniface Téléphone : (204) 230-9446 walter@kleinschmit.com
---	--	--